



Le futur antérieur d'un point de vue systémique

Laurent Gosselin

► To cite this version:

Laurent Gosselin. Le futur antérieur d'un point de vue systémique. Langue française, 2019, 201, pp.31-46. 10.3917/lf.201.0031 . hal-02307688

HAL Id: hal-02307688

<https://hal.science/hal-02307688>

Submitted on 7 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Laurent Gosselin
 Université de Rouen-Normandie
 DyLis, EA 7474

Le futur antérieur d'un point de vue systémique

Version pré-print d'un article paru dans *Langue Française* n° 2001, pp. 31-46, 2019

1. Introduction

Le propos de cet article est de montrer que le choix d'une perspective systémique pour aborder le futur antérieur permet à la fois de mettre en évidence les analogies de fonctionnement de ce temps verbal avec les autres temps composés, et sa singularité au sein du système verbal, une singularité qui tient aux exigences très particulières qu'il impose à son co(n)texte. Il apparaîtra que ces exigences se laissent déduire de la structure morphologique de ce temps composé, de la valeur sémantique de ses constituants et des principes sémantiques généraux qui s'y appliquent.

Nous présenterons successivement a) la perspective théorique, qui précise ce que nous entendons par « point de vue systémique », b) la valeur en langue du futur antérieur, c) ses effets de sens descriptifs, d) ses effets de sens interprétatifs. Il va de soi que ces divers effets de sens ne seront abordés que superficiellement, car ce qui est à l'étude ici, c'est l'organisation de l'ensemble. De plus, nous limitons notre analyse aux dimensions temporelle et aspectuelle du futur antérieur, laissant de côté sa dimension modale.

2. Perspective théorique

Adopter un point de vue systémique sur les temps verbaux, c'est admettre une hypothèse théorique et un principe méthodologique. L'hypothèse théorique consiste à considérer que les temps verbaux font système au double sens où

- a) ils sont régis par des principes généraux (qui valent pour l'ensemble du système),
- b) ils présentent chacun des spécificités qui les distinguent de tous les autres temps verbaux.

Le principe méthodologique qui découle de cette double hypothèse est que les temps verbaux ne doivent pas être étudiés isolément (Azzopardi et Bres 2017, Gosselin 2017), sans quoi on risque de commettre des erreurs d'imputation de sens, soit en attribuant à un temps verbal particulier des caractéristiques sémantiques qui proviennent de son co(n)texte et/ou de principes généraux, soit, inversement, en lui déniaient des propriétés sémantiques qui lui sont propres et qui ne peuvent être identifiées que par contraste avec les autres temps à l'intérieur du système.

Nous avons proposé une modélisation de ce système dans un cadre néo-reichenbachien (le modèle SdT¹), qui articule explicitement un système de formes (ou système morphologique) à un système de valeurs sémantiques.

Dans le système morphologique, chaque forme verbale est constituée de *cellules* dont la structure est la suivante : [Base + TAM + (Pers)]². La Base correspond au radical d'un verbe (V), d'un auxiliaire ou d'un coverbe (de phase, de modalité d'action ou de mouvement³) ; l'élément TAM regroupe les informations relatives au temps, à l'aspect et au mode ; l'élément facultatif Pers indique la personne et le nombre. Ces éléments peuvent se présenter de façon analytique (ex. : *nous [chant + i + ons]*) ou synthétique (ex. : *il a*). L'élément TAM prend une des valeurs suivantes : PR (présent), IMP (imparfait), PS (passé simple), FUT (futur), COND (conditionnel),

¹ Le modèle SdT (Sémantique de la Temporalité) a été proposé initialement dans Gosselin (1996), puis étendu à la modalité (Gosselin 2005), et appliqué à diverses autres langues (arabe, japonais, chinois mandarin, etc.), L'articulation précise de la sémantique à la morphologie des temps verbaux est présentée dans Gosselin (2017).

² Diverses modélisations ont été proposées qui distinguent entre deux et sept éléments. Notre objectif étant l'étude de la valeur sémantique des formes, il nous a paru expédient de retenir une représentation très proche de celle de Meleuc (2002).

³ Sur la distinction entre auxiliaires de conjugaison, auxiliaires de visée aspectuelle et coverbes de phase, de modalité d'action, et de mouvement, cf. Gosselin (2010).

SUBJ (subjonctif), IMPER (impératif), PPé (participe passé), PPant (participe présent), INF (infinitif).

Les différentes formes verbales correspondent à des combinaisons de cellules (ou chaînes) plus ou moins complexes :

(1a) Il partira [V + FUT + Pers]	Il partait [V + IMP + Pers]
(1b) Il aura mangé [Aux + FUT + Pers] + [V + PPé]	Il avait mangé [Aux + IMP + Pers] + [V + PPé]
(1c) Il aura fini de manger [Aux + FUT + Pers] + [coverbe de phase + PPé] + [V + INF]	

La bonne formation des chaînes ainsi constituées est soumise à deux principes :

- 1) seule la première cellule de la chaîne peut contenir Pers (les autres sont constituées de formes apersonnelles : infinitif ou participes) ;
- 2) seule la dernière cellule contient V (le lexème verbal en emploi prédicatif, i.e. régissant la structure argumentale).

Les valeurs sémantiques des formes verbales sont formulées dans le cadre du modèle SdT. Ce modèle substitue systématiquement des intervalles aux trois points du modèle de Reichenbach. On obtient donc un intervalle d'énonciation (S), un intervalle de procès (état ou événement : E), et un intervalle de référence, qui correspond à ce qui est montré du procès (R)⁴. Les valeurs sémantiques sont représentées sous la forme de contraintes sur des structures d'intervalles. Dans ces structures, on distingue principalement le *temps*, défini par la relation entre les intervalles R et S, et la *visée aspectuelle*, qui correspond à la relation entre R et E. Le *temps* peut prendre trois valeurs : a) *passé* : $R < S$ (l'intervalle de référence précède l'intervalle d'énonciation), b) *présent* : $R = S$ (les deux intervalles coïncident⁵), c) *futur* : $S < R$ (l'intervalle d'énonciation précède l'intervalle de référence). La *visée aspectuelle* peut être a) *inaccomplie* : $R \subset E$ (l'intervalle de référence est inclus dans l'intervalle de procès), *globale* : $R = E$ (les deux intervalles coïncident), *sous-déterminée* : $R \subseteq E$ (l'intervalle de référence est inclus ou coïncide avec l'intervalle de procès). Une visée sous-déterminée reçoit une détermination précise, inaccomplie ou globale, en fonction du cotexte et d'un principe général sur le caractère anaphorique de l'intervalle de référence (cf. ci-dessous, § 4).

Les valeurs sémantiques des formes verbales résultent de la combinaison des valeurs attribuées aux éléments TAM, ainsi qu'aux auxiliaires et coverbes. Le verbe (V) avec sa structure argumentale exprime le procès lui-même (noté E°). Les auxiliaires et coverbes sélectionnent des phases de ce procès (notées $E^{\text{pré}}$ pour phase pré-processuelle, E^{init} pour phase initiale, etc.). A chaque cellule est associé un intervalle de référence R particulier. Les éléments TAM servent à indiquer le *temps* et la *visée aspectuelle*. Par exemple, dans la phrase (1a : « *il partira* »), le V exprime le procès E° , tandis que FUT (l'élément TAM) indique le temps futur ($S < R$) et une visée aspectuelle sous-déterminée, hors contexte ($R \subseteq E^\circ$). En (1b : « *il aura mangé* »), le verbe au participe passé (*mangé*) marque le procès (E°), alors que l'auxiliaire *avoir* sélectionne la phase post-processuelle de E° (notée E^{post}). Le participe passé (PPé) ne marque pas le temps, mais simplement une visée aspectuelle globale sur E° (cf. Gosselin 2017 : 57-63). FUT (dans « *il aura mangé* ») exprime le temps (le moment de référence de E^{post} est situé dans l'avenir), et une visée aspectuelle sous-déterminée sur E^{post} , tandis que IMP (dans « *il avait mangé* ») situe le moment de référence dans le passé et marque une visée inaccomplie sur E^{post} . Nous reviendrons ci-dessous sur la formulation exacte de ces contraintes.

⁴ Pour une justification de ce dispositif théorique, cf. Gosselin (1996, Chap. I). Dans un énoncé assertif, R correspond à la portion du procès qui est assertée.

⁵ A vrai dire, au plan théorique, la valeur de *présent* correspond à l'intersection non nulle entre les deux intervalles ; mais dans les faits, à cause d'un principe général qui impose à l'intervalle de référence de trouver un autre intervalle avec lequel il coïncide (Gosselin *et al.* 2013 : 43-46), cette valeur de présent se réalise sous la forme d'une coïncidence stricte entre intervalles.

Ce système de valeurs sémantiques se répartit selon deux niveaux : a) celui des *valeurs en langue*, décrites au moyen d'instructions attachées de façon *invariable* aux formes linguistiques, et b) celui des *effets de sens* en discours, qui résultent de l'interaction des valeurs en langue des divers marqueurs de l'énoncé, des principes généraux et des connaissances d'arrière-plan. Nous verrons que ces effets de sens se dissocient à leur tour en effets de sens *descriptifs* et en effets de sens *interprétatifs* (Saussure 2010).

3. La valeur en langue du futur antérieur

Au plan morphologique, il s'agit d'une forme composée : un auxiliaire au futur suivi d'un verbe au participe passé :

- (2) *Structure morphologique du futur antérieur* :
[Aux + FUT + Pers] + [V + PPé]

L'interprétation de cette structure est régie par un principe général sur les temps composés. Pour toute forme composée, on admet en effet que le verbe sélectionne le procès (noté E°), tandis que l'auxiliaire sélectionne la phase post-processuelle de ce même procès (notée E^{post}).

Les flexions du futur et du participe passé marquent des visées aspectuelles qui affectent respectivement la phase post-processuelle et le procès lui-même :

- a) les flexions du futur (FUT) et du participe passé (PPé) déclenchent la construction d'intervalles de référence portant sur la phase post-processuelle (R_1) et sur le procès (R_2) ;
- b) le futur marque une visée sous-déterminée sur la phase post-processuelle ; R_1 est inclus dans ou coïncide avec la phase post-processuelle ($R_1 \subseteq E^{\text{post}}$) ;
- c) le participe passé exprime une visée globale sur le procès ; R_2 coïncide avec E° ($R_2 = E^\circ$).

Par ailleurs, le futur (FUT), à la différence du participe passé, code une instruction temporelle : R_1 est postérieur au moment de l'énonciation ($S < R_1$). En revanche la position de R_2 par rapport à S n'est pas contrainte, de sorte que le procès peut aussi bien être localisé dans le passé ($E^\circ < S$), le présent ($E^\circ = S$) ou l'avenir ($S < E^\circ$) (cf. Apothéloz 2015 : 37-38) :

- (3) Le jeudi de la semaine prochaine, j'aurai soutenu ma thèse depuis exactement deux ans ($E^\circ < S$) / deux jours ($S < E^\circ$).

Soit, pour résumer, la séquence d'instructions correspondant à la valeur aspectuo-temporelle en langue du futur antérieur :

- (4) *Valeur en langue du futur antérieur* :
intervalles :

E° (procès), E^{post} (phase post-processuelle), R_1 (intervalle de référence affecté à E^{post}), R_2 (intervalle de référence affecté à E°), S (intervalle d'énonciation)

Relations entre intervalles :

$R_2 = E^\circ$ (visée globale sur le procès)

$R_1 \subseteq E^{\text{post}}$ (visée sous-déterminée sur la phase post-processuelle)

$\Rightarrow R_2 < R_1$ (déduction opérée à partir des relations précédentes, étant admis par définition que $E^\circ < E^{\text{post}}$)

$S < R_1$ (l'intervalle de référence affecté à la phase post-processuelle est situé dans l'avenir)

On déduit de ces instructions que les relations entre R_2 et S , ainsi qu'entre E° et S ne sont pas contraintes, de sorte que le procès peut aussi bien être situé dans le passé, le présent ou l'avenir.

La figure 1 représente la corrélation entre la structure morphologique et la structure aspectuelle :

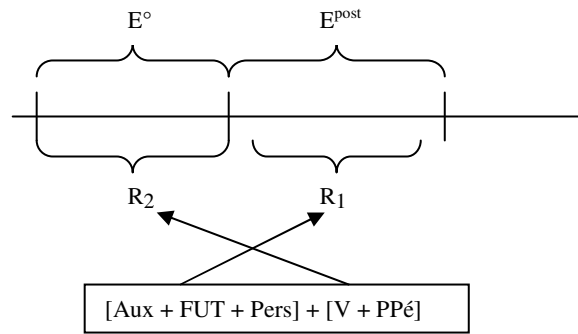


Figure 1. : Structures morphologique et aspectuelle du futur antérieur

Du point de vue systémique, le futur antérieur fonctionne donc comme les autres formes composées, avec lesquelles il doit être mis en relation. La connaissance du fonctionnement des formes composées du passé va permettre de mieux comprendre celui du futur antérieur. La structure aspectuo-temporelle du futur antérieur en fait le *symétrique* par rapport à S de la périphrase « *aller Vinf* » à l'imparfait (qui situe la phase pré-processuelle du procès dans le passé, sans contraindre la localisation du procès lui-même), et la *translation* dans l'avenir du plus-que-parfait et/ou du passé antérieur. C'est ce dernier point qui s'avère éclairant pour l'analyse des emplois du futur antérieur.

De façon générale, les temps composés contiennent un V au PPé qui présente le procès sous une visée globale ($R_2 = E^\circ$), et un Aux conjugué à une forme personnelle, qui présente la phase post-processuelle sous une visée qui peut être globale ($R_1 = E^{\text{post}}$), inaccomplie ($R_1 \subset E^{\text{post}}$), ou sous-déterminée ($R_1 \subseteq E^{\text{post}}$). Le premier cas est illustré par le passé antérieur (« dès qu'il eut terminé » : l'Aux au PS marque une visée globale sur E^{post}) ; le deuxième par le plus-que-parfait (« il avait terminé (depuis cinq minutes) » : l'Aux à l'IMP exprime une visée inaccomplie sur E^{post}) et le passé composé (« il a terminé (depuis cinq minutes) ») ; le troisième par le futur antérieur, ainsi que les formes composées du conditionnel et du subjonctif : en fonction du co(n)texte et de principes généraux (voir ci-dessous, § 4), la phase post-processuelle sera vue de façon globale ou inaccomplie, car les visées aspectuelles sous-déterminées en langue sont toujours co(n)textuellement déterminées en discours. On distinguera donc deux grandes catégories d'emplois pour le futur antérieur, selon la visée dont la phase post-processuelle fait l'objet :

(5) Les deux catégories d'emplois du futur antérieur :

Emplois de type I : ($R_1 = E^{\text{post}}$) ; visée globale sur la phase post-processuelle

Emplois de type II : ($R_1 \subset E^{\text{post}}$) ; visée inaccomplie sur la phase post-processuelle

Dans les emplois de type I, il constitue l'équivalent (translaté dans l'avenir) du passé antérieur (dont l'Aux au PS marque une visée globale sur E^{post}). Dans les emplois de type II, il correspond au plus-que-parfait (dont l'Aux à l'IMP indique une visée inaccomplie sur E^{post}).

Par ailleurs, des éléments contextuels peuvent conduire à privilégier l'un des deux intervalles de référence (i.e. à accorder une saillance supérieure à R_1 ou R_2). Si R_1 est privilégié, on obtient une valeur dite d'accompli (ou de parfait). Dans le cas contraire, on a une visée globale (aoristique) sur le procès lui-même. Ce double fonctionnement en contexte des temps composés est particulièrement facile à identifier avec le passé composé, puisqu'il correspond à une double valeur temporelle, R_1 étant présent ($R_1 = S$) et R_2 passé ($R_2 < S$). Si R_1 est privilégié par le contexte, on obtient une valeur d'accompli du présent avec visée inaccomplie sur la phase post-processuelle :

(6) Tiens, il a plu !

$R_2 = E^\circ$ $R_1 \subset E^{\text{post}}$

$R_2 < S$ $R_1 = S$

avec R_1 prépondérant, de sorte que la relation principale est $E^\circ < R_1 = S$ (accompli du présent)

Si, à l'inverse, c'est R_2 qui est plus saillant, la valeur globale obtenue est celle d'un temps aoristique (i.e. avec visée globale) du passé :

(7) Hier, il a plu

$R_2 = E^\circ$ $R_1 \subset E^{\text{post}}$

$R_2 < S$ $R_1 = S$

avec R_2 prépondérant, de sorte que la relation principale est $E^\circ = R_2 < S$ (passé aoristique)

Mais il a souvent été noté qu'avec les temps qui marquent une visée inaccomplie sur la phase post-processuelle (passé composé et plus-que-parfait), le co(n)texte ne permet pas toujours d'attribuer une saillance prépondérante à R_1 ou R_2 et que l'on s'en tient alors à une valeur sous-déterminée.

Avec les emplois de type I, illustrés par le passé antérieur, cette distinction, entre accompli et antérieur aoristique, ne paraît pas pertinente, car la configuration aspectuelle fait coïncider la borne initiale de R_1 avec la borne finale de R_2 , de sorte que le procès est saisi au moment même où il s'achève et où commence sa phase résultante (Gosselin 1996 : 212). En discours, seuls trois types de cotextes rendent acceptable cette configuration aspectuelle⁶ :

I) visée globale sur R_1

a) Cette configuration se rencontre dans une principale ou une indépendante, lorsque le passé antérieur est associé à une expression indiquant la survenue rapide du procès (ou, en l'occurrence, de son état résultant) : *bientôt, vite, en un instant*, etc. Elle privilégie les procès téléologiques transitionnels (qui débouchent sur un état résultant). Le procès est présenté comme se déroulant si rapidement que son état résultant est presque immédiatement atteint. Dans cet emploi, le passé antérieur se laisse paraphraser au moyen du passé simple :

(9a) Coconas *eut bientôt pris* son parti [≈ prit bientôt son parti]. (Dumas, *La reine Margot*).

(9b) Bientôt la neige tomba à gros flocons, et, *en quelques instants*, elle *eut recouvert* le sol d'une nappe épaisse [≈ recouvrit] (J. Verne, *Le pays des fourrures*).

b) Cette configuration se trouve aussi réalisée dans une subordonnée temporelle introduite par un marqueur de succession : *dès que, une fois que, aussitôt que, après que, quand* ... Le passé antérieur est alors généralement remplaçable par le passé surcomposé :

(10) [...] elle lui a pris la coupe *dès qu'il eut fini* de verser le vin [≈ dès qu'il a eu fini ...] (N. Marsh, *Mort en extase*, trad. R. Azimi, 10/18).

c) Il en va de même dans une subordonnée temporelle introduite par *tant que* ou *tout le temps que* et contenant une négation du prédicat verbal :

(11) Les instances sportives ont mis sept tours à signifier à l'Écossais sa pénalité de 10 secondes, si bien que Schumacher, parti en « pole », a subi les assauts de Häkkinen *tant qu'il n'eut pas doublé* le meneur sur McLaren [≈ qu'il n'a pas eu doublé ...]. (*La Presse* 25/09/2000, Europresse).

En revanche, la prise en compte de l'opposition accompli / antérieur aoristique (saillance prépondérante de R_1 ou R_2) conduit à distinguer deux sous-types d'emplois pour la configuration de type II (illustrée par le plus-que-parfait et le passé composé) :

IIa) visée inaccomplie sur R_1 avec R_1 prépondérant (accompli)

Cette valeur est celle du plus-que-parfait, employé comme parfait. On peut discriminer cet emploi au moyen de la compatibilité avec [*depuis* + durée] :

(12a) Il avait terminé son travail depuis cinq heures

(12b) Il avait terminé son travail la veille *depuis cinq heures [*la veille* impose la lecture à valeur d'antérieur aoristique, qui exclut *depuis* + durée]

IIb) visée inaccomplie sur R_1 avec R_2 prépondérant (antérieur, aoristique)

C'est l'emploi d'antérieur aoristique du plus-que-parfait qui illustre cette configuration. Le procès n'est plus compatible avec [*depuis* + durée], mais avec un complément de durée globale

⁶ On retrouve des contraintes comparables avec le passé surcomposé (hors emploi régional), cf. Borel (2019).

[*en/pendant* + durée] en emploi singulatif, ainsi qu’avec une expression anaphorique exprimant l’antériorité (comme *la veille* dans l’exemple précédent) :

- (13a) Il avait terminé son travail en une heure *depuis cinq heures
 (13b) Il avait terminé son travail en une heure, la veille.

Soit, pour résumer, les différentes configurations aspectuelles associées aux formes composées :

- (14) I : ($R_1 = E^{\text{post}}$) ; visée globale sur la phase post-processuelle
 II : ($R_1 \subset E^{\text{post}}$) ; visée inaccomplie sur la phase post-processuelle
 IIa : avec saillance prépondérante de R1 : valeur d’accompli
 IIb : avec saillance prépondérante de R2 : valeur d’antérieur, aoristique.

Nous allons voir que ces différents types d’emplois se retrouvent avec le futur antérieur, ce qui est prévisible puisque le futur qui affecte l’auxiliaire ne marque qu’une visée aspectuelle sous-déterminée ($R_1 \subseteq E^{\text{post}}$), qui pourra donc, en fonction du co(n)texte, prendre une valeur globale ($R_1 = E^{\text{post}}$) ou inaccomplie ($R_1 \subset E^{\text{post}}$). Ces emplois imposent cependant chacun des contraintes spécifiques sur le cotexte du verbe.

4. Effets de sens descriptifs

Les effets de sens dits *descriptifs* sont ceux dans lesquels les instructions codées par la valeur en langue du temps verbal portent directement sur le procès et ses différentes phases (et non sur un métaprocès construit en relation avec le contexte, cf. section suivante). Le futur (FUT), qui affecte l’auxiliaire, code une visée aspectuelle sous-déterminée sur la phase post-processuelle ($R_1 \subseteq E^{\text{post}}$). Comme toutes les visées sous-déterminées, la visée marquée par le futur est globale par défaut et ne peut être inaccomplie que dans des conditions co(n)textuelles spécifiques. Ce phénomène est régi, dans le modèle SdT, par un principe général (cf. Gosselin 2005 : 147-149, Gosselin *et al.* 2013 : 43-46) sur le caractère anaphorique de l’intervalle de référence, qui a des conséquences identiques pour toutes les formes qui ne marquent qu’une visée aspectuelle sous-déterminée (futur, conditionnel, subjonctif). Cette visée inaccomplie requiert, en particulier, un procès atélique et un point d’ancrage précis (de préférence quasi-ponctuel), soit sous la forme d’un circonstanciel, soit sous celle d’un autre intervalle de référence bien localisé, dans son voisinage immédiat. Soit deux exemples au futur simple :

- (15a) Ce soir il regardera le match à la télévision [visée globale par défaut : on ne peut ajouter *depuis* + durée]
 (15b) Ce soir, quand tu rentreras, il regardera la télévision [deux interprétations possibles : 1) globale ($\approx$ il se mettra à regarder ... ; on ne peut ajouter *depuis* + durée), 2) inaccomplie ($\approx$ il sera en train de regarder ... ; on peut ajouter *depuis* + durée)]

On s’attendrait donc à ce que l’auxiliaire au futur marque, par défaut, une visée globale sur la phase post-processuelle ($R_1 = E^{\text{post}}$). Cette configuration aspectuelle avec visée globale sur la phase post-processuelle nous est connue par le passé antérieur (cf. *supra*). Or nous avons vu qu’elle requiert elle-même des cotextes très spécifiques.

1) visée globale sur R_1

a) De même qu’au passé antérieur, cet emploi se rencontre dans une principale ou une indépendante, en association avec une expression qui indique la survenue rapide de l’état résultant du procès télique transitionnel : *bientôt*, *vite*, *en un instant* Dans cet emploi, le futur antérieur se laisse remplacer par le futur simple à visée globale (tout comme le passé antérieur se laisse remplacer par le passé simple) :

- (16a) L’ancien barrage *aura bientôt disparu*. [$\approx$ disparaîtra bientôt] (*Le Parisien*, 03/09/2014, Europresse)
 (16b) Que les salariés, au vu de cette évolution, durcissent leurs revendications et l’on *aura vite perdu* [...] le bénéfice abstrait d’une réforme illusoire. [$\approx$ on perdra vite] (*frWaC*).

(16c) Le patron *aura bientôt fini* sa partie de cartes et ira se coucher... [≈ finira bientôt] (G. Simenon, *Le port des brumes*).⁷

b) On retrouve également l'emploi dans une subordonnée temporelle introduite par *dès que, une fois que, aussitôt que, après que, quand ...* :

(17a) [...] et *dès qu'il aura recueilli* son frère et les cinq matelots de la *Jane*, j'imagine que notre capitaine se hâtera de les ramener en Angleterre ! (J. Verne, *Le sphinx des glaces*).

(17b) Une minute *après que* je *serai descendue* quelque part, le mec sera au téléphone à rameuter les forces de l'ordre. (J.-P. Manchette, *Morgue pleine*).

(17c) La distribution du disque reprendra *une fois que* de nouvelles pochettes expurgées de tout pyjama bleu *auront été imprimées*. (frWaC)

c) Et aussi l'emploi dans une subordonnée temporelle introduite par *tant que* ou *tout le temps que* et contenant une négation (Ciszewska-Jankowska 2014 : 66) :

(18a) Marine Le Pen, présidente du Front national : « Le président de la République ne pourra rien, sur le front du chômage notamment, *tant qu'il n'aura pas récupéré* le pouvoir, *tant qu'il n'aura pas décidé* de sortir la France des rails de l'hyper-austérité voulue par l'Allemagne et Bruxelles... *tant qu'il n'aura pas redonné* des frontières à la France. » (*La Voix du Nord*, 29/03/2013, Europresse).

(18b) *Tout le temps qu'il n'aura pas gagné* en intransigeance, il n'est pas certain que Didier Deschamps [...] en fasse un titulaire en bleu. (*L'Equipe*, 27/08/2015, Europresse).

Au plan aspectuo-temporel, cet emploi I a pour particularité que la borne finale du procès est nécessairement située dans l'avenir, ce qui constitue une restriction particulière sur les relations entre intervalles (cf. *supra*). En effet, puisque $R_1 = E^{\text{post}}$ et que $S < R_1$, la borne finale du procès, qui, par définition, coïncide avec la borne initiale de E^{post} est nécessairement postérieure à S. Par exemple, les énoncés (19a,b) impliquent que la thèse en question n'est pas encore terminée (comparer avec l'ex. 3 *supra*) :

(19a) *Une fois / dès que / quand j'aurai terminé* ma thèse, je pourrai candidater.

(19b) *J'aurai bientôt / vite terminé* ma thèse.

Par ailleurs, dans l'emploi Ib, R_1 n'a pas besoin de point d'ancrage précis dans l'avenir. Il se peut même que sa localisation reste indéterminée voire hypothétique (ce qui est évidemment vrai également pour les emplois de type Ic, cf. 18a,b) :

(20) Je te serrerai la main *quand* tu m'auras remboursé, et jusqu'au dernier cent. (Ch. Tsiolkas, *La gifle*, Belfond, 2011).

En revanche, la présence d'un point d'ancrage précis dans le contexte, rend disponible la valeur d'inaccompli du futur (voir 15b), et l'on obtient alors une configuration aspectuelle équivalente à celle du plus-que-parfait (l'auxiliaire à l'imparfait marquant une visée inaccomplie sur E^{post}) : $R_1 \subset E^{\text{post}}$. Comme pour le plus-que-parfait, on s'attend à ce que le futur antérieur puisse recevoir, dans ces conditions, deux valeurs distinctes, selon que le contexte privilégie R_1 (valeur d'accompli avec visée inaccomplie sur E^{post}) ou R_2 (valeur d'antérieur avec visée globale sur E°). Mais comme cette configuration exige, dans tous les cas, un point d'ancrage précis pour R_1 qui renforce simultanément la saillance de ce moment de référence, c'est la valeur d'accompli (emploi IIa des temps composés) qui va se trouver largement prédominante :

IIa) visée inaccomplie sur R_1 avec R_1 prépondérant (accompli)

(21a) Les lots et dotations aux équipages, en fonction des différents classements, seront attribués à ceux qui *auront couru* les deux étapes, lors de la remise des prix à Pornic. (frWaC) [« *seront attribués ... lors de la remise des prix* » fournit le point d'ancrage pour R_1]

(21b) D'ailleurs, tu as raison, dans trois semaines, la plupart des livres qui excitent la rentrée *auront disparu* des tables de librairie. (frWaC) [le point d'ancrage nécessaire est exprimé par le circonstanciel « *dans trois semaines* »]

⁷ On peut rattacher à cet emploi la construction « *avoir vite/tôt fait de* Vinf » qui se conjugue aussi bien au passé antérieur ou au passé surcomposé qu'au futur antérieur : « *elle eut / a eu / aura tôt fait de* Vinf. »

(21c) Alors seulement tu te *seras acquitté* de ta promesse (L. Gaudé, *La mort du roi Tsongor*) [*alors* exprime un point d’ancrage anaphorique].

Quant à la valeur d’antérieur aoristique (emploi IIb), elle ne peut se manifester qu’en présence de circonstanciels exprimant la durée totale du procès (ex. 22) et/ou l’antériorité relativement à un point d’ancrage (*avant que p*, *auparavant*, *avant*, *d’ici-là*, *la veille ...*) :

IIb) visée inaccomplie sur R₁ avec R₂ prépondérant (antérieur, aoristique)

(22) Alors seulement on pourra dire que Tsongor est enterré. Je t’aurai attendu toutes ces années pour mourir. (L. Gaudé, *La mort du roi Tsongor*) [*alors* fournit le point d’ancrage, *toutes ces années* exprime la durée totale du procès]

(23a) Je te le dis : *avant que* le coq ne chante, tu m’auras renié trois fois. (frWaC)

(23b) Philippe Caubère l’a choisi pour son nouveau spectacle, avec lequel il partira en tournée un an durant et qu’il présentera à Paris cet hiver. *Auparavant*, dans la région, il *aura joué* « Recouvre-le de lumière », à Palavas (18 Juin), à Carcassonne (10 juillet), à Béziers (12 août), et à Beaucaire (30 août). (frWaC)

(23c) Nous n’attendrons pas, répondit résolument Miss Alice, et, *d’ici-là*, j’aurai vu Texar. (J. Verne, *Nord contre Sud*).

Dans ce dernier emploi, le futur antérieur peut généralement être remplacé par le futur simple, mais la contrainte sur la localisation du procès dans l’avenir (impliquée par la visée globale sur E^{post} dans les emplois de type I) ne vaut pas, sauf si la signification du marqueur d’antériorité l’impose (dans le cas de *d’ici-là*). Dans l’exemple (23b), par exemple, il est tout à fait envisageable que les différents procès soient passés.

Soit un tableau qui synthétise les caractéristiques de ces emplois descriptifs :

Emplois	visée sur R ₁	relation R ₁ /R ₂	contraintes cotextuelles	procès nécessairement localisé dans l'avenir	exemples
I	globale	coïncidence de la borne finale de R2 avec la borne initiale de R1	a. marqueur de survenue rapide : <i>bientôt, vite, en un instant ...</i>	oui	(16a-c) (19b)
			b.sub. temporelle introduite par un marqueur de succession : <i>après que, dès que ...</i>		(17a-c) (19a) (20)
			c. sub. temporelle introduite par <i>tant que ...</i> + négation		(18a,b)
IIa	inaccomplie	R ₁ prépondérant (accompli)	point d'ancrage précis	non	(21a-c)
IIb		R ₂ prépondérant (antérieur aoristique)	point d'ancrage précis et circonstanciel de durée totale		(22)
			marqueur d'antériorité : <i>auparavant, avant que ...</i>		(23a-c)

Tableau 1 : les effets de sens descriptifs du futur antérieur

Au total, il apparaît que les divers effets de sens descriptifs du futur antérieur imposent des contraintes très fortes sur le co(n)texte, des contraintes qui proviennent de la forme employée, des instructions qui sont associées à ses composants, et des principes généraux.

5. Effets de sens interprétatifs

Les effets de sens résultent de l’interaction de la valeur en langue – décrite sous forme d’instructions (4) – avec le co(n)texte. Ils sont identifiables au moyen de tests de compatibilité, de paraphrases, et/ou d’inférences. On parle d’effets de sens « interprétatifs » du futur simple et du futur antérieur lorsque ce qui est projeté dans l’avenir, c’est un jugement sur le procès (une métareprésentation, cf. Saussure 2010, Álvarez Castro 2010). Il s’agit, dans le cas du futur antérieur, de l’anticipation d’un jugement rétrospectif sur le procès. En l’occurrence, on peut parler d’un jugement formulant une « évaluation de la validité épistémique » du procès (Patard

2014)⁸. Cette évaluation épistémique est située dans l'avenir, porte sur un procès qui lui est antérieur, et va, selon les contextes, prendre différentes valeurs :

a) de « bilan », dans l'emploi dit « de bilan » (24), auquel Apothéloz (2015) rattache également certains emplois métadiscursifs illustrés en (25) :

(24) Rien ne nous *aura été* épargné au cours de cette campagne. On *aura subi* jusqu'au bout la préfiguration de la France sarkozyste dans tous les domaines (*frWac*)

(25) On vous *aura prévenu* / vous l'*aurez compris* / vous *aurez remarqué* / noté / constaté que⁹ ...

b) de « vérification », dans l'emploi « conjectural » (Saussure et Morency 2011) :

(26) Bon ! se dit-il, voici ce qui se passe à cette heure : il a traversé l'antichambre, la première pièce, puis il est parvenu jusqu'à la chambre à coucher ; arrivé là, il *aura cherché* des yeux son épée, puis sa bourse, puis son poignard, puis enfin il *aura trouvé* le livre tout ouvert sur son dressoir. (Dumas, *La reine Margot*).

c) « d'énonciation attribuée à l'interlocuteur », dans l'emploi « dialogique » (Azzopardi et Bres 2015) :

(27) Voilà que cette malheureuse à présent me prête son dévergondage ! Vous allez voir que ce sera bientôt moi qui *aurai trompé* son mari... (Zola, cité par Apothéloz 2015).

d) de « découverte », dans l'emploi « de découverte » (Saussure 2012, Azzopardi et Bres 2015). Il est vrai que ces auteurs ne donnent que des exemples de futur simple, du type :

(28) [A un client qui lui demande un type de chaussures, une vendeuse répond] : elles *seront* sur ce présentoir là-bas (Saussure et Morency 2011)

Azzopardi et Bres (2015 : 90) considèrent même que le futur antérieur ne peut avoir cette valeur « de découverte », qui serait réservée au futur simple et au futur périphrastique. Cependant, cet emploi qui consiste pour le locuteur à préciser à son interlocuteur la localisation d'un objet paraît compatible avec le futur antérieur associé à un passif résultatif. Au lieu de (28), on pourrait avoir (29a) ou (29b) :

(29a) Elles *seront rangées* sur ce présentoir là-bas [futur simple + passif résultatif]

(29b) Elles *auront été rangées* sur ce présentoir là-bas [futur antérieur + passif résultatif].

On retrouve ainsi l'ensemble des valeurs interprétatives identifiées pour le futur simple¹⁰, mais, alors que le futur simple exige, dans ses emplois interprétatifs, la création *ad hoc*, par une procédure d'enrichissement pragmatique, d'un nouveau moment situé dans l'avenir auquel va correspondre le jugement rétrospectif, le futur antérieur fournit, par sa structure en langue, un tel moment : il s'agit de R₁, dont la particularité est qu'il ne fait, dans ces emplois, l'objet d'aucun ancrage référentiel précis. On sait seulement qu'il est postérieur à S. C'est R₁ qui sert de moment d'évaluation de la validité épistémique du procès. La visée globale, associée par défaut à FUT (cf. *supra*), ne porte plus directement sur E^{post}, mais sur le jugement, l'évaluation épistémique, considérée comme un *métaprocès*. Quant au participe passé, il affecte le procès lui-même, qui se trouve pourvu d'une visée globale, et qui est situé comme antérieur à l'évaluation épistémique.

Ce dispositif permet d'expliquer pourquoi, dans ces emplois interprétatifs, le futur antérieur présente les caractéristiques suivantes :

- 1) Il peut être remplacé par le passé composé, dans la portée d'un verbe explicitant le jugement métareprésentationnel : « on pourra dire que rien ne nous a été épargné », « vous direz que c'est moi qui ai trompé son mari », « vous pourrez constater qu'elles ont été rangées ... », etc.
- 2) Il n'impose pas de restrictions cotextuelles particulières (bien qu'il exige des contextes discursifs spécifiques), dans la mesure où les restrictions cotextuelles associées aux emplois

⁸ Cette distinction entre emplois descriptifs et emplois interprétatifs des temps verbaux correspond à l'opposition entre temps *de re* et temps *de dicto* de Martin (1985).

⁹ Ciszewska-Jankowska (2014 : 108) isole ce dernier emploi, qu'elle qualifie de « futur antérieur de cohésion ».

¹⁰ L'emploi dit « de bilan » ne se rencontre, au futur simple, que dans des énoncés du type : [un enseignant terminant son cours :] « Ce sera la dernière fois que je fais un cours dans cet amphithéâtre. »

descriptifs provenaient de ce que le futur, à visée globale par défaut, portait sur la phase postprocessuelle.

3) Il est, dans son emploi conjectural, beaucoup plus fréquent et naturel que le futur simple conjectural (Azzopardi 2011), puisqu'il ne demande pas la création d'un autre moment de référence pour l'évaluation épistémique : il le fournit lui-même sous la forme de R_1 .

À ces emplois, descriptifs et interprétatifs, s'ajoutent et se combinent les valeurs « historiques » (30a,b), dans lesquels c'est le « repère d'actualité » (Wilmet 1997 : 341, Gosselin 2005 : 207), qui se trouve déplacé, par duplication de S :

- (30) Elle [Juliette Drouet] risque sa vie pendant le coup d'état de 1851 pour protéger de la répression bonapartiste celui qu'elle aime, dont elle partagera l'exil en Belgique, puis à Jersey et à Guernesey et auquel elle *aura écrit* des milliers de lettres. (*frWaC*) [valeur interprétative de bilan + valeur « historique »]

ainsi que les emplois en contexte générique, fréquentatif et hypothétique, que Abouda (ce volume) qualifie de « futur antérieur de typicalisation » (i.e. sans lien direct avec la temporalité du locuteur) :

- (31) Effectivement, l'enseignant est là pour tous, mais s'il ne prend pas le temps de connaître chacun de ses élèves à travers ce type d'évaluation, il *aura raté* son objectif. (*frWaC*).

En outre, sur le plan modal, le futur peut prendre une valeur prédictive (épistémique¹¹) ou injonctive (déontique / boulique) qui se combine avec les différents effets de sens, descriptifs et interprétatifs, que nous venons de décrire au plan aspectuo-temporel. Par exemple, le futur antérieur « dialogique », qui est prédictif en (27), est injonctif en (32) – le contexte est celui d'une simulation d'accident de la route ; le personnage locuteur indique à sa partenaire ce qu'elle devra déclarer à la police :

- (32) J'ai passé ma main dans sa blouse et j'ai tiré. L'étoffe s'est déchirée et Cora s'est trouvée nue de la poitrine au ventre.
– Tu *auras fait* ça en sortant de la bagnole. La blouse *se sera prise* dans la poignée de la portière. (J. M. Cain, *Le facteur sonne toujours deux fois*, trad. S. Berritz, Gallimard, 1936).

6. Conclusion

Nous avons montré que la valeur en langue du futur antérieur se laisse déduire de la valeur en langue de ses différents composants (forme composée + FUT + PPé). Elle est représentée sous la forme d'un ensemble d'instructions déterminant une configuration aspectuo-temporelle spécifique. Les effets de sens descriptifs se laissent également déduire de cette valeur en langue, des principes généraux sur la valeur aspectuelle en contexte des temps verbaux qui ne codent qu'une visée aspectuelle sous-déterminée (en l'occurrence le futur), et des éléments présents dans le co(n)texte. À cet égard, la connaissance du fonctionnement des temps composés du passé (passé antérieur et plus-que-parfait) s'est montrée particulièrement précieuse pour rendre compte des exigences co(n)textuelles particulières liées aux valeurs descriptives du futur antérieur.

La particularité la plus frappante du futur antérieur au sein du système verbal est qu'il est presque impossible d'opposer une valeur « standard » ou « typique » à des valeurs « dérivées » ou « non standard ». En revanche, il est pertinent de distinguer entre valeurs descriptives et valeurs interprétatives. Ce qui est remarquable, c'est que les valeurs descriptives imposent, à cause de la configuration aspectuelle singulière attachée à la valeur en langue, des restrictions très fortes sur leurs co(n)textes d'apparition. C'est pourquoi elles ne peuvent être dites « standard » ; c'est pourquoi aussi, dans certains corpus, elles présentent un taux de fréquence nettement moindre que certains emplois interprétatifs (cf. Meyer 2012 sur le corpus des *Aventures de Tintin*), et, en tout état de cause un taux de fréquence très faible par rapport aux

¹¹ On note aussi une valeur aléthique lorsque l'événement est présenté comme *inéluçtable*, comme dans le cas du futur antérieur « prophétique » de l'ex. (23a).

autres temps verbaux de l'indicatif¹² (à l'exception du passé antérieur et du passé surcomposé, très rares pour les mêmes raisons).

Références

- Álvarez Castro, C. (2010). Usages temporels et usages modaux du futur en français : dichotomie ou articulation ?, *La linguistique* 2010/2 (Vol. 46), p. 109-126.
- Apothéloz, D. (2015). Parfait existentiel et futur antérieur « de bilan ». Danuta Roszko, Joanna Satola-Staskowiak (eds). *Semantyka a konfrontacja językowa*, vol. 5, 5, p.37-49.
- Azzopardi, S. (2011). *Le Futur et le Conditionnel : valeur en langue et effets de sens en discours. Analyse contrastive espagnol / français*, thèse de l'Université de Montpellier 3.
- Azzopardi, S. et Bres, J. (2015). Quand le futur ne porte pas sur le procès qu'il actualise : futur d'énonciation et futur de découverte. *Revue de Sémantique et de Pragmatique* 38, p. 77-96.
- Azzopardi, S. et Bres, J. (2017). Le système temporel et aspectuel des temps verbaux de l'indicatif (en français), *Verbum* XXXIX (1), 71-112.
- Borel, M. (2019). *Les formes verbales surcomposées en français*, Thèse de l'Univ. de Fribourg.
- Ciszewska-Jankowska, E. (2014). *Le futur antérieur et ses emplois. Analyse contextuelle*. Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Gosselin, L. (1996). *Sémantique de la temporalité en français*. Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Gosselin, L. (2005). *Temporalité et modalité*. Bruxelles, Duculot-De Boeck.
- Gosselin, L. (2010). Entre lexique et grammaire : les périphrases aspectuelles du français. *Cahiers de Lexicologie* 96, 2010-1, p. 67-95.
- Gosselin, L. (2017). Les temps verbaux du français : du système au modèle. *Verbum* XXXIV, 2017/1, p. 31-69.
- Gosselin, L., Enjalbert, P., Mathet, Y. et Becher, G. (2013). *Aspect de l'itération, L'expression de la répétition en français : Analyse linguistique et formalisation*. Berne : Peter Lang.
- Martin, R. (1985). Langage et temps de dicto. *Langue Française*, 67, p. 23-37.
- Meleuc, S. (2002). Le verbe en trois dimensions. *Le français aujourd'hui* 139, p. 49-57.
- Meyer, J.-P. (2012). Tintin et le futur antérieur : de la conjecture à l'anaphore. *CMLF 2012*, SHS Web of Conferences.
- Patard, A. (2014). When tense and aspect convey modality. Reflections on the modal uses of past tenses in Romance and Germanic languages. *Journal of Pragmatics* 71, p. 69-97.
- Saussure, L. de (2010). Pragmatique procédurale des temps verbaux : la question des usages interprétatifs. In N. Flaux, D. Stosic, & C. Vet (Eds.), *Interpréter les temps verbaux*. Berne, Peter Lang, p. 129-160.
- Saussure, L. de (2012). Modalité épistémique, évidentialité et dépendance contextuelle. *Langue française* 173, p. 131-143.
- Saussure, L. de et Morency, P. (2011). A cognitive pragmatic view of the French epistemic Future. *Journal of French Language Studies*, 22, p. 207-223.
- Wilmet, M. (1997). *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

¹² Voir les chiffres donnés dans l'introduction de ce numéro.